

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-FORMATION-95

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 16 JAN. 2026

Date de transmission : 16 JAN. 2026

Date de réception rectorat : 16 JAN. 2026

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT APPROBATION DE LA CAMPAGNE DES CERTIFICATS UNIVERSITAIRES, DIPLÔMES UNIVERSITAIRES ET DES DIPLÔMES INTERUNIVERSITAIRES (CU-DU-DIU) (vague 1)

- VU le code de l'éducation ;
- VU l'arrêté du 07 juillet 2015 fixant les taux de droits de scolarité d'établissement publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment son article 14 ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 en date du 3 octobre 2025 par laquelle le Conseil d'administration a élu Madame Karine Bergès à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 12 décembre 2025 portant sur l'objet de la présente délibération ;
- VU l'avis de la commission des moyens du 17 décembre 2025 portant sur l'objet de la présente délibération ;
- VU les documents présentés au conseil d'administration et annexés à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver la campagne des certificats universitaires, diplômes universitaires et des diplômes interuniversitaires (vague 1) telle que définie dans les documents en annexe.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

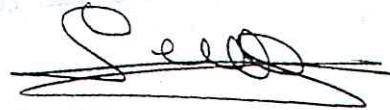
Fait à Créteil, le 19 décembre 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

La Présidente de l'Université



Karine BERGÈS

Nombre de membres constituant le conseil : 32	DÉCOMPTÉ DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 22
Quorum : 17	Votes exprimés : 22
Membres présents : 12	Pour : 22
Membres représentés : 10	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 22	Abstention : 0

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Type (DU, DIU ou CU)	Intitulé	Composante	Type de demande	Niveau de tarification Droits administratifs spécifiques UPEC (LMD) = montant des droits nationaux selon le niveau de diplôme préparé en vigueur l'année d'inscription	Niveau/diplôme requis	Volume horaire par étudiant hors stage	Charge totale en heures ETD pour l'UPEC	Effectif FI (bas ou min)	Effectif FC	Durée de la formation (1 session)	Droits spécifiques composante FI - inscription 1ère (simple)	Droits spécifiques composante FI - inscription 2nde (double)	Droits spécifiques composante FI - Commercialisation au module ou UE	Droits spécifiques composante Tarif FC - financement Stagiaire	Droits spécifiques composante Tarif FC - financement Employeur	Droits spécifiques composante Tarif FC - Commercialisation Autres Organismes (FC)	Ressources totales	Dont pour la composante	Dont pour l'établissement	Résultat net pour la composante	Échéance habilitation	Vote CFVU 12/12/25	Avis CM 17/12/25	Vote CA	
DU	Spécialisation en préparation mentale du sportif pour professionnels de l'accompagnement	SESS STAPS	Créations	Licence	BAC +5	150h	150h	10	10	8 mois	2 500 €	2 500 €	NC	2 500 €	3 100 €	NC	NC	58 080 €	37 100 €	20 980 €	25 093 €	juin-28	Favorable 3 ans	Favorable 3 ans	Favorable 3 ans
DIU	Perfectionnement infirmier en clinique et recherche de cancérologie	SANTE	Créations	Licence	BAC +3	76h	112h40	NC	15	2 semaines	NC	NC	NC	NC	2 100 €	NC	NC	22 780 €	14 700 €	8 080 €	3 590 €	juin-28	Favorable 3 ans	Favorable 3 ans	Favorable 3 ans
CU	CUPES, Certificat préparatoire aux études universitaires - Option Scientifique	FST	Renouvellement	Licence	BAC	312h30	NC 100% mutualisé avec DAEU B	NC	2	10 mois	NC	NC	NC	CUPES 1 module = 134€ CUPES 2 modules = 224€ CUPES 3 modules = 304€ CUPES 4 modules = 344€	NC	NC	NC	580 €	157 €	423 €	-43 €	juin-29	Le CUPES étant 100% mutualisé avec le DAEU, avis favorable 4 ans	Le CUPES étant 100% mutualisé avec le DAEU	Le CUPES étant 100% mutualisé avec le DAEU
DU	LLM Contentieux international des affaires approfondi	DROIT	Renouvellement	Master	BAC +4	222h	333h	10	1	1 an	3 500 €	3 500 €	200 €	3 500 €	NC	NC	200 €	41 294 €	26 950 €	14 344 €	8 243 €	juin-29	Favorable 4 ans	Favorable 4 ans	Favorable 4 ans
DU	Administration publique et préparation aux concours des fonctions publiques	IEP	Régularisation niveau de tarification "droits administratifs spécifiques UPEC" (M et non pas L)	Master Licence	Bac+3	268H	268H	37	9	10 mois	750€	NC	500€	1 500 €	2 000 €	2 000 €	500 €	44 045 €	23 625 €	20 420 €	746 €	juil-28	NC	NC	NC
DU	Les Clés Du Management <i>Données rentrée 2022</i>	IAE SEG	Régularisation composante de rattachement - pas actualisée suite à la scission en septembre 2022	Master	BAC	42h	63h	NC	9	5 mois	NC	NC	NC	NC	1 500 €	NC	NC	15 687 €	10 800 €	4 887 €	625 €	sept-26	Favorable	Favorable	Favorable
CU	Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE)	INSPE	Modification	Master	BAC +3	30h	30h	6	12	6 mois	0 €	0 €	NC	200 €	360 €	360 €	NC	7 988 €	2 576 €	5 412 €	384 €	NC	Favorable	Favorable	Favorable